

TRAVAUX PUBLICS - TARIFICATION – SERVICES RENDUS – 2020

ANNEXE D

| Service | Taxables | Description Mode de facturation proposé | Facturation | | Commentaires |
|--|--|---|---|--|---|
| | | | Heures normales | Soir, nuit Fin de semaine | |
| 1. Fermer et ouvrir l'eau | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 22 | Fermeture de la valve d'entrée de service. Ouverture de la valve d'entrée de service. Nouvelle construction | 10 \$ 10 \$ Gratuit | 75\$ 75 \$ Aucune | |
| 2. Réparer boîte de service | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 21.1 | Excaver ou remplacer la boîte de service. Lorsque brisée par le propriétaire lors de travaux de déneigement, de terrassement, etc. | Aucune Coût réel + 15 % | Aucune | La boîte de service est la propriété de la ville. |
| 3. Corriger élévation de la boîte de service d'aqueduc | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 21.1 | Abaisser ou relever la boîte de service à égalité du sol suite aux effets du dégel ou travaux de terrassement ou localiser le robinet de service. | Aucune | Service non disponible | Suite à une demande du propriétaire. |
| 4. Dégeler entrée de service d'aqueduc | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 21.1 ou 22 | Dégelée par les employés de la ville et un électricien ou dégelée par entrepreneur plombier. Premier dégelage Deuxième dégelage et autres | Aucune, sauf propriétaire avisé Coût réel + 15 % | Soir et nuit, service non disponible Fin de semaine, serv. non disponible si la demande est faite à moins de 24 heures avant ouverture des bureaux à la ville. Coût réel + 15% | S'ils ne font pas ce qui est demandé, les propriétaires avisés par les Services techniques de laisser couler l'eau devront payer le coût réel à partir de la date de l'appel téléphonique. Le service ne sera pas disponible le dimanche |

| Service | Taxables | Description Mode de facturation proposé | Facturation | | Commentaires |
|--|--|--|--|--|---|
| | | | Heures normales | Soir, nuit Fin de semaine | |
| 5a. Localiser bris de conduite d'aqueduc | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 22 | Sur un terrain privé. | Coût réel + 15 % | | |
| 5b. Réparer bris de conduite d'aqueduc | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. 22 | Sur un terrain privé. Bris occasionné par l'entrepreneur en excavation sur propriété ou de la ville. | Coût réel + 15 % Coût réel + 15 % | Coût réel + 15% Coût réel + 15% | |
| 6. Vérifier la qualité de l'eau | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 22 | Suite à l'appel d'un citoyen. | Aucune | Aucune, urgence seulement | |
| 7a. Déboucher branchement de service d'égout | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 22 | Déboucher branchement de service d'égout privé occasionné par de la saleté, des racielles ou un problème structural. | Coût réel + 15 % | Disponible en cas d'urgence seulement | Un maître plombier devra être intervenu avant de faire appel au Service de la ville. |
| 7b. Refaire conduite d'égout | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 22 | Déboucher branchement de service d'égout du côté municipal. Refaire conduite d'égout suite à un problème structural ou une mauvaise installation. | Aucune | Aucune | La partie municipale se situe entre la conduite maîtresse et la ligne de propriété. |
| | | Côté privé Côté de la Ville | Coût réel + 15 % Aucune | Service non disponible Service non disponible | Côté privé, inciter le propriétaire à faire exécuter les travaux par l'entreprise privée. |
| 8. Localiser des conduites (aqueduc et égout) | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 22 | Demandé par l'entreprise privée avant de creuser. | Aucune | Service non disponible | |
| 9. Prêt de barricades (cônes, barrières, tréteaux) | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input type="checkbox"/> non-taxables | Pour parades, fêtes barrages routiers pour organisme accrédités. À un contribuable, pour des travaux | Aucune Aucune | Service non disponible Service non | |

| Service | Taxables | Description Mode de facturation proposé | Facturation | | Commentaires |
|--|---|---|--|--|--|
| | | | Heures normales | Soir, nuit Fin de semaine | |
| | | effectués par lui. À des entrepreneurs qui exécutent des travaux à l'intérieur de la ville. | | disponible Service non disponible | Prix unitaire prévu à la liste de taux de location. Item 20 |
| 10. Raccorder les conduites de drainage | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 22 | Raccordement de conduites de drainage privées à notre réseau d'égout de surface (puisard, etc). | Coût réel + 15 % | Service non disponible | Avec approbation du responsable des Services techniques |
| 11. Remplir une piscine | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input type="checkbox"/> non-taxables | Raccorder les boyaux à une borne d'incendie afin que le propriétaire effectue le remplissage de sa piscine. | 75 \$ + 15 % | Service non disponible | Aucun frais pour l'eau puisque peut être remplie avec boyau extérieur sans frais. (Sauf si compteur d'eau, alors, tarification au mètre cube) |
| 12. Remplir camion citerne | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input type="checkbox"/> non-taxables | Remplir un camion citerne d'eau. | 5,50 \$ / m ³ plus 15 % | 5,50 \$ / m ³ plus 15 % | Vente d'eau / voyage pour municipalités, propriétaires et entreprises dont le puits manque d'eau. |
| 13. Réfection de bordures de rues et trottoirs | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 21.1 164.1 | Faire <u>une</u> entrée d'auto si aucune entrée n'est existante. Ajout d'une entrée supplémentaire ou agrandissement demandé par le propriétaire (coupe de bordure) Ou reconstruction de bordures Ou reconstruction de trottoirs Réfection de bordures ou trottoirs détériorés demandée par le propriétaire. Nouvelle construction | Aucune Coût réel + 15 % Même coût que couper bordures + 15 % Même coût que couper trottoir 75 cm + 15 % Aucune Aucune | Service non disponible Service non disponible Service non disponible Service non disponible Service non disponible | Les travaux sont exécutés par une entreprise privée (coupe de bordures). Voir annexe. Les reconstructions de bordures sont exécutées par les employés de la ville. Autorisée par le responsable des Services techniques si prévue au budget. |

| Service | Taxables | Description Mode de facturation proposé | Facturation | | Commentaires |
|-------------------------------------|--|--|------------------------|------------------------------|---|
| | | | Heures normales | Soir, nuit Fin de semaine | |
| | | <p>Saison hivernale (1^{er} novembre au 30 avril)</p> <p>Branchement de services pour une nouvelle construction sur les emplacements où la Ville a décidé ou décidera de rendre les services disponibles dans la rue en front desdits emplacements, en prévision de l'éventualité d'une telle construction dans le futur</p> <p>À ce jour, les emplacements visés par cette disposition sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatre terrains sur le lot numéro 4 093 546 du cadastre du Québec ou toute nouvelle numérotation ou redivision de ce lot; • Deux terrains vacants situés le long de la route 132, pour lesquels les services seront installés en 2019 lors des travaux visant à desservir la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. | Service non disponible | Service non disponible | de la facture de 25 %, jusqu'à concurrence de 1 500 \$. Le coût minimum ne devra pas être inférieur au tarif résidentiel. |
| 18. Inspecter une entrée de service | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 21.1 | Inspection d'une nouvelle construction d'entrée de service faite par l'entreprise privée. | Aucune | Service non disponible | Les conduites doivent être inspectées avant d'être enterrées. |
| 19. Dégeler une conduite d'égout | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 21.1 ou 22 | Dégelage d'une conduite d'égout sur un terrain privé avec une machine à vapeur suite à la demande du propriétaire. | Coût réel + 15 % | Service non disponible | |

| Service | Taxables | Description Mode de facturation proposé | Facturation | | Commentaires |
|---|--|--|-----------------|------------------------------|--|
| | | | Heures normales | Soir, nuit Fin de semaine | |
| 20. Coût d'utilisation de la machinerie et des outils | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables pour les activités exonérées | Taux horaire par type d'équipement ou de matériel (Voir les commentaires 1 à 3) - Camionnette de service ½ tonne 20 \$ - Camionnette de service ¾ de tonne 20 \$ - Camionnette 1 tonne 25 \$ - Camion de service aqueduc et égout 25 \$ - Camion – 10 roues 45 \$ - Camion – 10 roues avec équipements de déneigement 60 \$ - Camion avec épandeur à sel 70 \$ - Camion Western Star 60 \$ - Chargeuse (loader) 75 \$ - Écureur d'égout et vide-puisard 155 \$ - Chargeuse-pelleteuse (pépine) 55 \$ - Balai de rues avec loader 100 \$ - Souffleur à neige 140 \$ - Souffleur détachable avec loader 140 \$ - Rouleau à pavage 25 \$ - Laveuse à pression 10 \$ - Plaque vibrante – compacteur 20 \$ - Compresseur à air 20 \$ - Soudeuse sur roue 15 \$ - Scie à pavage 10 \$ - Pompe, scie à chaîne, groupe électrogène 5 \$ - Motoneige 20 \$ - Remorque (trailer) 10 \$ - Ensemble d'outils utilisés pour réparation et construction (génératrice, pompes, scie, etc). 50 \$ / la journée - Outils spécialisés loués par la Ville Coût réel + 15 % - Détecteur de métal Service non disp. - Localisateur de fuites Service non disp. Panneaux de signalisation pour travaux de construction. Prix unitaire 10 \$ / jour Cônes et barricades. 5 \$ / jour | | | (1) Pour tous les items listés dans la colonne Description, le salaire du ou des employés de la Ville, ainsi que des frais d'administration de 15 % sont ajoutés en sus. (2) Le taux horaire d'utilisation de location demeure le même en dehors des heures normales de même que pour la saison estivale et hivernale. (3) L'équipement est toujours opéré par les employés de la Ville. |

| Service | Taxables | Description Mode de facturation proposé | Facturation | | Commentaires |
|---------------------------------------|--|--|--|--|---|
| | | | Heures normales | Soir, nuit Fin de semaine | |
| 21. Réparer panneaux de signalisation | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. 21.1 | Réparation suite à un accident. | Coût réel + 15 % | Arrêt stop seulement, coût réel | |
| 22. Réparer bornes d'incendie | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. 21.1 | Réparation suite à un accident. | Coût réel + 15 % | Coût réel + 15% Inspection seulement | |
| 23. Réparer un bris d'aqueduc | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables | Bris d'aqueduc sur un terrain privé. Bris d'aqueduc sur terrain privé ou public causé par l'entreprise privée. | Coût réel + 15 % Coût réel + 15 % | Coût réel + 15% Coût réel + 15% | Soir, nuit et fin de semaine si possible. Attendre pour effectuer les travaux durant les heures normales afin d'inciter le propriétaire à faire exécuter les travaux par l'entreprise privée. |
| 24. Main-d'oeuvre | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Pour les activités exonérées | Taux horaire pour la main-d'œuvre, facturation à coût réel. Tarif régulier Tarif à temps et demi Tarif à temps double Responsable des travaux public | Coût réel + 15 % Coût réel + 15 % Coût réel + 15 % Coût réel + 15 % | Coût réel + 15% Coût réel + 15% Coût réel + 15% Coût réel + 15% | Le coût réel correspond aux salaires et charges sociales des employés municipaux. Pour rappel au travail, temps et demi ou double, 3 heures minimum. |
| 25. Prêts d'outils | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input type="checkbox"/> non-taxables | Suite à la demande du propriétaire. Fisher. Suite à la demande d'organismes municipaux (pelle, râteau, scie, etc). | Aucune Aucune | Service non disponible Service non disponible | |
| 26. Service des ordures | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 20 | Cueillette de monstres | Aucune | Service non disponible | |

| Service | Taxables | Description Mode de facturation proposé | Facturation | | Commentaires |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | Heures normales | Soir, nuit Fin de semaine | |
| | | Levée supplémentaire : Bac roulant : Vidange Récupération Matière compostable Conteneur : Vidange Récupération Matière compostable Cueillette de matériaux de construction – gros volume. Cueillette de branches gros volume. | + 15 % 12 \$ 12 \$ 12 \$ 25 \$ 20 \$ 20 \$ | Service non disponible Service non disponible | Fait par l'entreprise privée |
| 27. Vente de bac roulant pour déchets (noir) | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input type="checkbox"/> non-taxables | Capacité de volume : 360 litres Capacité de chargement : 150 lbs Vente à l'unité | Coût réel | Service non disponible | Un bac roulant pour le recyclage et un pour le compostage sont fournis sans frais par la Ville. |
| 28. Réparation de pavage | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. 21.1 | Coût au m ² pour la fourniture et la pose Pavage chaud Pavage froid | + 15 % 30 \$ / m ² 50 \$ / m ² | Service non disponible | |
| 29. Utilisation du site des neiges usées | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input type="checkbox"/> non-taxables | Utilisation du site des neiges usées de la ville pour déposer de la neige provenant d'activités du déneigement sur le territoire de la Ville Coût fixe par entreprise pour la saison hivernale | 600 \$ | | L'entrepreneur entendant se servir du site de dépôt devra obtenir un permis en début de saison. Ce permis devra être apposé visiblement sur le camion. Quiconque omet de se procurer ce permis et qui utilise le site de neiges usées commet une infraction. Quiconque utilise le site pour y déposer des neiges usées provenant de l'extérieur du |

| Service | Taxables | Description Mode de facturation proposé | Facturation | | Commentaires |
|--------------------------------------|--|---|---|------------------------------|--|
| | | | Heures normales | Soir, nuit Fin de semaine | |
| | | | | | territoire de la Ville commet une infraction. Toute personne qui commet l'une des ces infractions est passible d'une amende de 500 \$ plus les frais. |
| 30. Chargement et transport de neige | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input type="checkbox"/> non-taxables | Chargement et transport de neige, stationnement de la Cathédrale. | 50 % du coût réel + 15 % | Service non disponible | |
| 31. Fournir du Red-B-Gone | <input type="checkbox"/> taxables <input checked="" type="checkbox"/> non-taxables Art. : 21.1 | Fournir un nettoyant pour mettre dans l'eau de lavage lorsqu'un propriétaire lave et que l'eau est brune. | Aucune | Service non disponible | |
| 32. Composteur domestique | <input checked="" type="checkbox"/> taxables <input type="checkbox"/> non-taxables | Modèles en bois ou en pastique Vente à l'unité | Coût réel incluant les taxes - 10 \$ | Service non disponible | |

2020-04-22